

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

« COMPAGNON CANALISATEUR » OPTION ADDUCTION D'EAU POTABLE

Date de Réception de la demande :	Juillet 2003
Groupe Technique Paritaire du :	8 Septembre 2003
Créé par les CPNE du :	23 Septembre 2003
Numéro Répertoire	CQP N° 041 – 2003 09 23
Date d'échéance :	31 Décembre 2011

Demandeur :	F.N.T.P. – Fédération Nationale des Travaux Publics
Responsable	Canalisateurs de France
Adresse :	10, rue de Washington – 75008 Paris
☎ :	01.45.63.26.08
Fax :	01.45.63.16.78

Secteur d'activités	TRAVAUX PUBLICS
----------------------------	-----------------

Description sommaire de l'emploi :

Le Compagnon canalisateur exécute en équipe, à partir des directives de sa hiérarchie et en application des règles de sécurité, les travaux les plus délicats et les plus complexes ou réalisés dans un environnement particulier nécessitant une grande technicité et une expérience certaine des :

- . travaux de grande profondeur,
- . canalisations de gros diamètre,
- . travaux en milieu encombré,
- . travaux sur des matériaux peu courants,
- . travaux de rénovation ou réhabilitation de réseaux d'eau potable.

Dénomination de la Qualification	COMPAGNON CANALISATEUR OPTION ADDUCTION D'EAU POTABLE
---	--

Classement de la Qualification	<i>Niveau 3 – Position 1- Coefficient 150 - CCN des ouvriers des TP</i>
---------------------------------------	---



REFERENTIEL DE CERTIFICATION DES COMPETENCES ATTENDUES DU TITULAIRE DU CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE DE « COMPAGNON CANALISATEUR » OPTION ADDUCTION D'EAU POTABLE

**Modes d'Evaluation et Notations du « C.Q.P. COMPAGNON CANALISATEUR »
OPTION ADDUCTION D'EAU POTABLE**

Ensemble des compétences à évaluer	Modes de validation	Grille d'évaluation			Total des points
		Entreprise	Q.C.M.	Jury	
Pôle A : Préparation - Organisation	3 modes de validation complémentaires sous l'autorité du jury Le carnet de validation des compétences : identifier les compétences maîtrisées en situation de travail réelle. Le carnet est signé par deux responsables de chantier, l'employeur et le salarié. Le QCM : vérifier les connaissances générales, techniques et les capacités professionnelles du candidat. L'entretien avec le jury : vérifier et compléter les informations du carnet de validation des compétences et les résultats du QCM.	/6	/2	/7	/15
Installer le chantier		/1		/2	/3
Stocker, barder les matériaux		/2		/2	/4
Implanter et repérer les réseaux existants		/3	/2	/3	/8
Pôle B : Réalisation des réseaux et branchements		/41	/23	/36	/100
Terrasser		/4		/6	/10
Boiser ou blinder une tranchée		/3	/5	/2	/10
Confectionner un lit de pose		/3		/2	/5
Poser et raccorder des canalisations		/10	/10	/10	/30
Effectuer les essais d'étanchéité et les contrôler		/4		/6	/10
Réaliser les différents types de branchement		/8	/6	/6	/20
Remblayer et compacter les tranchées		/6	/2	/2	/10
Effectuer les réfections provisoires		/3		/2	/5
Pôle C : Réalisation des ouvrages annexes		/5	/4	/6	/15
Poser des fourreaux		/1		/1	/2
Poser des réseaux secs		/2		/1	/3
Exécuter des ouvrages maçonnés ou en béton, des enduits et des scellements		/2	/4	/4	/10
Pôle D : Suivi et contrôle de l'exécution		/12	/1	/7	/20
S'auto-contrôler en cours de réalisation		/3		/1	/4
Assurer le suivi de l'avancement selon le planning des travaux	/5		/3	/8	
Réaliser et transmettre les relevés de chantier	/4	/1	/3	/8	
Pôle E : Conduite des engins en sécurité	/7		/3	/10	
Conduire des engins de catégorie 1	/4		/2	/6	
Conduire des engins de catégorie 9	/3		/1	/4	
Pôle F : Comportements et responsabilités	/22	/4	/14	/40	
Connaître les règles de sécurité individuelles et collectives	/1	/2	/4	/7	
Organiser son activité dans un souci de rentabilité et réagir face à l'imprévu	/6		/4	/10	
Contribuer à la qualité des travaux en s'assurant de leur conformité	/3	/2	/1	/6	
Assurer une communication efficace avec les interlocuteurs internes et externes	/1		/1	/2	
Participer à l'accueil, à l'intégration de tout nouvel arrivant et transmettre ses connaissances du métier	/3		/1	/4	
Contribuer au bon climat de travail au sein de l'équipe	/2		/1	/3	
Contribuer à maintenir la protection des riverains et limiter les nuisances du chantier	/4		/1	/5	
Respecter les directives environnementales de l'entreprise	/2		/1	/3	
NOTE FINALE		/93	/34	/73	/200

Pour obtenir le C.Q.P. le candidat doit recueillir un minimum final de 120 points sur 200

Equivalence : les titulaires du CQP Compagnon canalisateur dans l'une des deux autres options valident uniquement les pôles B et C et doivent recueillir un minimum final de 75 points sur 115.

